

**APPEL NATIONAL  
POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ  
ET DE RÉUSSITE  
DES ARTS APPLIQUÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL.**

COLLECTIF INTER-ACADÉMIQUE DES ARTS APPLIQUÉS

**LETTRE OUVERTE À MESSIEURS  
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ET LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

“ Les élèves de lycée professionnel ont-ils besoin d'enseignements aux arts appliqués? à la culture? aux développements des sens? aux travaux pratiques en éducation artistique et design?”

“L'enseignement des arts appliqués, du design, sera-t-il réservé exclusivement aux “grandes” écoles publiques et privées?”

Le rôle du lycée professionnel public est d'accompagner l'apprenant à passer de l'instruction scolaire à l'instruction d'un métier. Ce lycée républicain avec ses équipes, ses ateliers, ses partenaires est une sphère où l'on apprend à comprendre son environnement, à communiquer en s'exprimant, à élargir sa culture aux autres pour acquérir un nouveau savoir faire.

Dans ce cadre et parce qu'ils sont le lien, le terrain d'échange entre l'intérieur et l'extérieur entre l'abstrait et le concret, **les arts appliqués** permettent ainsi aux élèves du soi-disant “échec scolaire” de découvrir leurs facultés d'adaptation, de construire un projet dans un rapport au réel. À travers l'étude des images, des objets, du cadre de vie, des matières, des techniques, les arts appliqués donnent du sens à l'imaginaire : une affirmation de soi par une production, personnelle, artistique, culturelle, professionnelle.

Interface entre les disciplines générales et technologiques, tremplin à la re-motivation, passerelle entre les savoirs, moteur de projets polyvalents, cette discipline est enseignée par des femmes et des hommes acteurs et initiateurs passionnés qui de par leur mission génèrent une ouverture d'esprit et un espace de liberté d'expressions nécessaires à la préparation au monde du travail.

Ainsi dans cette sphère globalisante du marché comme celle des services, pour être productive, compétitive, réactive, une entreprise n'a-t-elle pas besoin de techniciens, d'agents, de vendeurs, d'apprentis suffisamment cultivés et ingénieux?

**Les professeurs (titulaires et contractuels) d'arts appliqués** sont convaincus que la culture est primordiale dans nos lycées professionnels, elle apporte une certaine curiosité sur le monde, comme elle offre la possibilité aux plus défavorisés d'accéder à d'autres domaines sociaux culturels. Elle permet également aux élèves de s'interroger sur leur environnement, leurs choix, leur attitude de consommateur et susciter ainsi un regard critique.

Parallèlement, ces enseignants gèrent la désespérance croissante des adolescents qui leur sont confiés et la violence qu'elle engendre. De ce fait, leur fonction pédagogique culturelle est un des plus formidables moyens d'intégration; associé à l'acte créatif propre à cette discipline, cela reste un outil incomparable de remédiation et de valorisation pour les élèves en difficulté scolaire.

*Bien plus, dans cet espace interactif d'expressions artistiques fondamentales, les enseignants d'arts appliqués ont toujours la satisfaction de voir les élèves en "échec" depuis très longtemps, s'épanouir et reprendre confiance; ils assurent pleinement de façon pertinente, l'élévation du citoyen de notre république.*

**Aujourd'hui, M. le président de la République et M. le ministre de l'éducation nationale**, en privant ces professeurs de lycée professionnel d'exercer efficacement leur métier, vous leur confiez une mission impossible.

En effet, la mise en œuvre précipitée et sans concertation démocratique d'une réforme de l'enseignement professionnel et de la généralisation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans au lieu de 4, que vous avez engagée signifie sans ambiguïté, premièrement une volonté politique d'imposer une culture favorisant un processus de paupérisation et d'abêtissement des générations futures de ce pays bardées de "diplômes" au rabais; et deuxièmement de pérenniser une logique comptable de résultats et de bénéfices transformant par conséquent l'école en une marchandise.

À l'heure où vous déclamez des discours jubilatoires mais élitistes sur la création artistique, sur l'élargissement de la connaissance des arts, sur l'enseignement du design, vous MM. Sarkozy et Darcos, amateurs intéressés des effets de communication visuelle, de mode, ou admirateurs de design et d'architecture esthétisant un monde en rupture, vous démontrez de fait en contre partie, des ambitions anti-pédagogiques de régression culturelle aux relents d'apprentissage d'une main d'œuvre servile façon 3<sup>e</sup> république.

En effet, méprisant ainsi l'investissement des enseignants et sans aucune connaissance de la réalité quotidienne du terrain, l'enseignement des arts appliqués en lycée professionnel sera réduit dès la rentrée 2009, à 1 heure par semaine et en classe entière au lieu de 2 h. actuellement.

Autant dire que dans ces conditions l'enseignement s'apparentera plus à de l'abattage qu'à de la pédagogie, et qu'à court terme cette discipline aura disparu des emplois du temps.

Parce que, d'une part nous ne cautionnons aucunement cette politique de la culture au rabais et de la disparition annoncée de notre discipline, et parce que d'autre part nous avons des solutions de réforme à apporter afin de démarrer la rentrée 2009 dans de meilleures conditions d'exercice, nous représentants de ce collectif (professeurs, élèves, parents), vous demandons MM. le président de la république, le ministre de l'éducation nationale, et Mme la ministre de la culture, d'accéder à notre requête et de nous recevoir en votre cabinet en urgence.

contact : [collectifarza.unblog.fr](http://collectifarza.unblog.fr)

**COLLECTIF INTER-ACADÉMIQUE DES ARTS APPLIQUÉS**  
**contact : collectifarza.unblog.fr**  
**PÉTITION NATIONALE**  
**POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ ET DE RÉUSSITE**  
**DES ARTS APPLIQUÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL**

À la rentrée de septembre 2009, la réforme de l'enseignement professionnel comprenant notamment le Baccalauréat en 3 ans au lieu de 4 et la disparition des BEP comme de certains CAP rentre en application.

La discipline "arts appliqués" est la première la plus touchée par la baisse des volumes horaires : 51% de volume horaire /an en moins pour l'enseignement général obligatoire à l'éducation artistique, soit plus qu'une heure d'arts appliqués en classe entière au lieu de deux!

*Comment de ce fait, assumer le nouveau référentiel complexe et ambitieux qui vient de paraître avec les nouvelles grilles horaires?*

*Pourquoi obliger les professeurs de lettres/histoire d'enseigner "l'histoire des arts" en plus de leur programme ?*

*Comment considère-t-on la culture? Doit elle être réservée à une élite et non plus aux élèves de lycée professionnel public? Les élèves de LP ont-ils besoin d'enseignements artistiques et aus arts appliqués?*

*Que vont devenir les professeurs sans poste?*

*Combien d'enseignants contractuels vont perdre leur poste?*

**Nous professeurs d'arts appliqués avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, comme des acteurs du monde des arts et de la création industrielle ainsi que de chaque citoyen de ce pays, nous demandons :**

- le retrait immédiat de cette réforme de l'enseignement professionnel et de ce BAC. pro en 3 ans;
- l'ouverture de véritables négociations sur une réforme citoyenne et éducative de l'enseignement professionnel prenant en compte le rôle et l'enseignement des arts appliqués de qualité avec des moyens adaptés aux exigences professionnelles;
- une politique prospective de relance de l'emploi dans la fonction publique en notamment titularisant tous les professeurs contractuels et en ne supprimant aucun poste; ainsi qu'en mettant en place une formation adaptée des maîtres aux métiers de l'enseignement et un concours d'entrée digne de ce projet;
- le droit à la culture, à la création et à l'enseignement artistique pour tous.

## **POUR LA RENTRÉE 2009, NOUS EXIGEONS :**

- le rétablissement des 2 heures d'arts appliqués en enseignement général et d'un volume horaire augmenté en enseignement professionnel spécifique aux domaines du design;
- le droit à la culture et aux projets pédagogiques permettant à l'artiste, l'artisan et l'industriel de participer aux missions d'éducation sous la responsabilité des professeurs d'arts appliqués;
- l'annulation des CCF et l'établissement de règlements d'examens ponctuels en adéquation avec les exigences des savoirs et savoir-faire à acquérir.

Nom

fonction et lieu

signature